

## Résumé

La problématique mondiale de la maltraitance enfantine a toujours existé et existe encore aujourd'hui. Malgré les droits, les lois et la prévention, chaque année un grand nombre d'enfants subit des mauvais traitements. Les professionnels de première ligne, comme les enseignants et les éducatrices de la petite enfance, vu leur relation privilégiée avec les enfants, ont le droit et le devoir de les signaler lorsqu'ils soupçonnent qu'ils soient victimes de mauvais traitements. Toutefois, même s'ils savent qu'ils doivent intervenir pour aider les enfants, ils se trouvent confrontés à différents enjeux et difficultés qui rendent complexe leur tâche de signalement. Notamment, les professionnels se retrouvent à devoir gérer les enjeux suivants. Les difficultés liées aux définitions de la maltraitance, étant donné que des situations sont limites; le facteur psychologique, qui confronte les professionnels à différents questionnements ; les différences culturelles, vu la difficulté à établir si une situation est de la maltraitance ou le résultat de pratiques éducatives diverses ; la peur d'être trop intrusif vis-à-vis du territoire familial, de dépasser les limites de leur rôle ; le manque de formation spécifique ; la difficulté à travailler en équipe ; ainsi que la peur des conséquences que peut avoir le signalement.

**Mots-clés :** Maltraitance - Maltraitance enfantine – Signalement – Enseignants – Educatrices

